Les évolutions de la seconde professionnelle "Productions" s'inscrivent dans le cadre de la rénovation du baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole" (CGEA), et plus largement, dans la démarche «produisons autrement» qui découle du projet agro-écologique pour la France. Il s'agit en particulier de permettre une meilleure prise en compte de la diversité des systèmes de production dans la formation. Cette approche intègre des composantes agronomiques, zootechniques et écologiques dans des systèmes variés de "polyculture-élevage".



QUELLES SONT LES SECONDES PROFESSIONNELLES CONCERNÉES?

Seules les secondes professionnelles "Productions végétales-agroéquipement" et "Productions animales" sont concernées par ces évolutions. Ces sont les secondes qui permettent d'accéder au cycle terminal des spécialités du secteur production du baccalauréat professionnel.

CE QUI CHANGE?

La seconde professionnelle "Productions animales" et la seconde professionnelle "Productions végétalesagroéquipement" sont transformées en une seule seconde professionnelle intitulée "Productions". La nouvelle seconde "**Productions**" est rattachée au champ professionnel du même nom.

Elle réunie les 7 modules professionnelles (EP3) suivants :

Nouvelle seconde professionnelle « Productions » avec 7 modules	Spécialités du baccalauréat professionnel correspondantes
■ EP3 Productions Aquacoles ■ EP3 Elevage Canin-Félin	 Bac pro Productions aquacoles Bac pro Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
 EP3 Activités hippiques EP3 Horticulture EP3 Agroéquipement EP3 Vigne et vin 	 Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique Bac pro Productions horticoles Bac pro Agroéquipement Bac pro "Conduite et gestion de l'exploitation vigne et vin" (à créer)
● EP3 Conduite d'élevages et de cultures	Bac pro "Conduite et gestion de l'exploitation agricole" (en cours de rénovation)

La seconde professionnelle "Productions" avec le module professionnel EP3 "Conduite d'élevages et de cultures" constituera la première année du cursus de formation préparant par voie scolaire à la nouvelle spécialité rénovée du baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole" (CGEA).

B LES AUTRES IMPACTS DE LA RENOVATION

L'agro-écologie et la prise en compte de la diversité des systèmes de production seront également intégrées dans le référentiel du baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole". La rénovation portera sur la partie professionnelle du diplôme :

- La spécialité rénovée du CGEA ne comportera pas d'option. 2 supports seront proposés pour contextualiser la formation : Polyculture-élevage et Grandes cultures (les options actuelles "système à dominante élevage" et "système à dominante culture" ne seront pas conservées).
- L'actuelle option "Vigne et vin" du CGEA sera transformée en une nouvelle spécialité du baccalauréat professionnelle "Conduite et Gestion de l'Exploitation Vigne et Vin"*.
- Le Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) devra être ajusté pour tenir compte de cette évolution.
- Le BEPA "Travaux en exploitation d'élevage" sera transformé en "Travaux de l'exploitation agricole" associé au parcours en 3 ans seconde professionnelle "productions" et cycle terminal du Bac pro CGEA rénové.



- Mise en œuvre la seconde professionnelle "Productions" : rentrée scolaire 2016
- ♦ BEPA "Travaux de l'exploitation agricole"* : rentrée scolaire 2016
- ♦ Baccalauréat professionnel CGEA, et CGEVV* :rentrée 2017

SIGLIER

BEPA brevet d'études professionnelles agricoles
CGEA Conduite et gestion de l'exploitation agricole
CGEVV Conduite et gestion de l'exploitation vigne et vin*

